



BULLETIN DE PAIE SIMPLIFIE

Période : du 01/07/2025 au 31/07/2025
Paieement : Par Virement le 28/07/2025

Etablissement

E. I. F.RATIÉ
LIEU DIT LABORIE

46270 BAGNAC SUR CELE

N° Siret : 528101843 00027 Code NAF : 4322A

Convention Collective

Travaux d'installation d'eau et de gaz

Organismes Sociaux

N°
N°

Salarié

Monsieur BONNET Hugo

13 Avenue d'Auvergne
46270 BAGNAC SUR CELE

Position

Matricule : BONHU N° SS : 1040677305243 / 18
Date entrée : 02/05/2025 Ancienneté : 02/05/2025
Catégorie : Ouvrier Horaire : 151,67
Emploi : Manoeuvre Niveau : N1
Qualification : Echelon :
Service : Coef. : 0
R.I.B. :

Bulletin de paie imprimé en Euro

Rubrique	Base	Part salarié		Part employeur	
		Taux	Montant	Taux	Montant
Salaire de base	151,67	11,97	1 815,49		
Brut soumis à cotisations			1 815,49		
MONTANT BRUT			1 815,49		
> COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES					
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 815,49				127,08
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire			5,03		10,06
ACCIDENTS DU TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES	1 815,49				19,97
RETRAITE					
Sécurité Sociale - Vieillesse plafonnée	1 815,49	6,90	125,27		155,22
Sécurité Sociale - Vieillesse déplafonnée	1 815,49	0,40	7,26		36,67
Retraite complémentaire, CEG et CET T1	1 815,49	4,01	72,80		109,11
FAMILLE	1 815,49				62,63
ASSURANCE CHOMAGE	1 815,49				77,16
AUTRES COTISATIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					51,69
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 793,78	6,80	121,98		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 793,78	2,90	52,02		
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES			384,36		649,59
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTISATIONS					-579,68
> COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES					
Prévoyance, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres					
NET SOCIAL			1 431,13		
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 431,13		
Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel	
Montant net imposable			1 493,21	4 392,07	
Montant net des HC/HS/RTT exonérées			0,00	0,00	
Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux non personnalisé)	1 493,21	0,00	0,00	0,00	
NET A PAYER			1 431,13		
Total versé par l'employeur				1 885,40	

CUMULS	DE LA PÉRIODE	DE L'ANNÉE	CONGÉS PAYÉS	RTT	NET A PAYER
Heures travaillées	151,67	446,26	Acquis N-1 7,41	Acquis N 0,00	1 431,13 €
Salaire Brut	1 815,49	5 339,68	Pris 0,00	Pris 0,00	
Cotisations	384,36	1 130,80	Reste 7,41	Reste 0,00	
Charges patronales	69,91	206,21	Acquis période 2,50		
Plafond Sécurité Sociale	3 925,00	11 648,38	Acquis année 7,41		

DANS VOTRE INTÉRÊT ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DURÉE.
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur www.service-public.fr